

## Les entreprises de la Métallurgie engagées dans une démarche collégiale et constructive pour l'avenir du territoire.

Les entreprises de la Métallurgie expriment leur plus profonde incompréhension face à la plainte contre x déposée par certaines associations pour « mise en danger délibérée de la vie d'autrui » et s'interrogent sur l'objectif d'une telle plainte !

Ce dépôt de plainte et la gravité des accusations qu'elle véhicule, leur apparaît contre-productif et fragilisant dangereusement le déroulé de **REPONSES**, une démarche collégiale inédite regroupant Etat, Collectivités, Associations, Représentants des salariés et Industriels, engagée sur le territoire de l'Etang de Berre.

L'objectif partagé du projet **REPONSES** (REduire les Pollutions en Santé Environnement) est en effet « **écrire ensemble l'engagement du territoire en Santé Environnement** ». Il s'agit concrètement pour les partenaires de ce projet d'établir une feuille de route commune de mise en place de solutions par l'ensemble des acteurs du territoire, les collectivités, l'Etat et les industriels, pour continuer à améliorer **la qualité de l'air**.

Malgré cette plainte, les entreprises de la Métallurgie réaffirment ici leur volonté de contribuer positivement à l'avancée du projet **REPONSES** et à l'identification des pistes d'amélioration pour que l'impact de toutes les activités sur l'environnement soit encore mieux maîtrisé.

Elles souhaitent toutefois que cette volonté d'avancer dans un dialogue constructif, basé sur la confiance et le respect de l'ensemble des partenaires, soit partagée par tous les autres partenaires de la démarche afin d'apporter des solutions efficaces pour la pérennité du territoire et de son cadre de vie.

*Les industriels du territoire de l'Étang de Berre se préoccupent des questions environnementales de longue date. Des progrès déterminants ont été réalisés depuis des décennies et des réductions des émissions de polluants chiffrées très précisément depuis une vingtaine d'années dans le cadre de la mise en place des réglementations européennes :*

- ✓ *changement de qualité des combustibles et filtration des fumées : réduction du soufre et des particules fines ;*
- ✓ *changement des technologies de combustion : réduction des oxydes d'azotes (et donc du risque d'ozone) ;*
- ✓ *programmes de maîtrise des émissions fugitives : réduction des COV (Composés Organiques Volatils).*

*Toutes ces actions progressent chaque année, les mesures objectives de la qualité de l'air en attestent. Néanmoins les industriels déplorent que ces progrès soient insuffisamment reconnus face à une exigence toujours plus forte de la société.*

### A PROPOS DE L'UIMM ALPES-MÉDITERRANÉE

L'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) Alpes-Méditerranée est une organisation patronale, avec un réseau de proximité et d'experts, au service de la compétitivité des entreprises industrielles.

[uimmalpesmediterranee.fr](http://uimmalpesmediterranee.fr)